

**Un césarisme bureaucratique :  
Une lecture gramscienne de la crise Européenne**  
par Cédric Durand et Razmig Keucheyan \*

*Une solution césariste peut exister  
même sans un César*  
Antonio Gramsci

« Si nous jetons un cristal par terre, il se brise, mais pas n'importe comment, il se casse suivant ses directions de clivage en des morceaux dont la délimitation, bien qu'invisible, était cependant déterminée à l'avance par la structure du cristal. Des structures fêlées et fissurées de ce genre, c'est aussi ce que sont les malades mentaux. » Ce constat effectué par Sigmund Freud dans les années 1930<sup>1</sup> à propos des malades mentaux s'applique aussi aux malades politiques, au premier rang desquels l'Union européenne (UE), structure « fêlée » et « fissurée » s'il en est.

La crise économique ouverte en 2007 a révélé des contradictions inhérentes à la construction européenne. Elle a démontré que l'UE est un régime politique autoritaire, disposé à suspendre les procédures démocratiques en invoquant l'urgence économique ou financière. Gouvernements élus contraints à la démission et remplacés par des technocrates sans légitimité démocratique ; prééminence d'institutions supposées « neutres » comme la Banque centrale européenne (BCE) ; effacement du rôle du Parlement européen ; annulation de référendums ; ou encore intrusion du secteur privé au cœur de la prise de décision politique...

Pour comprendre cette dynamique antidémocratique, qu'on imagine difficilement réversible à moins d'un mouvement social d'ampleur à l'échelle du

continent, il n'est pas inutile de se tourner vers un contemporain de Sigmund Freud, lui aussi observateur perspicace de la crise de civilisation des années 1930 : Antonio Gramsci. Selon Gramsci, pendant les grandes crises du capitalisme, les institutions qui sont indépendantes des fluctuations de l'opinion publique se renforcent. Les plus démocratiques d'entre elles, comme les parlements, tendent à l'inverse à passer au second plan. Gramsci nomme *césarisme* cette propension des régimes démocratiques à manifester des penchants autoritaires en temps de crise. Au XIX<sup>e</sup> et dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, c'est souvent du sein des armées qu'émergent les éléments césaristes – ainsi de Napoléon, Bismarck et Mussolini, trois figures emblématiques du phénomène. Le césarisme emprunte d'ailleurs son nom à un charismatique général romain qui, franchissant le Rubicon, a effacé la frontière entre le militaire et le politique. Gramsci avait toutefois prévu que des institutions non-militaires puissent exercer la fonction de « César ». C'est le cas de l'Église, de la finance ou de la bureaucratie étatique. L'auteur des *Cahiers de prison* constate par exemple la nature fragmentée de la nation née du *Risorgimento* italien : sa constitution par agrégation de territoires successivement annexés s'opère sans véritable implication des masses populaires. Seule la bureaucratie d'État garantit son unité, jouant le rôle de « César » sans lequel les forces centrifuges feraient éclater l'ensemble.

Les dynamiques à l'œuvre au sein de l'Union européenne à l'heure actuelle évoquent une forme de césarisme. Un césarisme non pas militaire, mais financier et bureaucratique. Entité politique à la souveraineté fragmentée, l'Europe ne voit son unité garantie que par la bureaucratie bruxelloise et l'immixtion structurelle de la finance internationale dans son fonctionnement. Les supposés « progrès » accomplis sur la voie de

l'intégration européenne au cours des trois dernières années n'ont cessé d'accentuer sa dimension césariste. Pour saisir la dynamique qui conduit à l'émergence de ce régime politique européen, il convient de revenir d'abord sur les cinq phases de la crise.

### *Une périodisation de la crise européenne*

Tout commence en août 2007. C'est alors que la plus grosse banque française, BNP Paribas, annonce le gel des actifs de trois de ses fonds d'investissement, en arguant de son incapacité à les évaluer. L'UE ne dispose à cette époque d'aucune ressource financière propre lui permettant d'intervenir en cas de crise. Si la monnaie unique a suscité l'émergence de banques opérant à l'échelle du continent, la supervision de leur activité demeure la prérogative des États. La BCE injecte d'importants volumes de liquidités sans qu'aucune réforme en profondeur du système financier ne soit encore envisagée.

La faillite de la quatrième banque d'investissement au monde, Lehman Brothers, en septembre 2008, donne le coup d'envoi de la deuxième phase de la crise. Elle conduit le système financier international au bord de la faillite et suscite une contraction du crédit (*credit crunch*) de grande ampleur. Pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, l'économie mondiale dans son ensemble plonge dans la récession.

La réponse de la classe dominante transnationale vient d'abord du G20 et des banques centrales des principales économies mondiales : tous reconnaissent la nécessité de mesures contracycliques provisoires. Lors du Conseil européen des 15 et 16 octobre 2008, les gouvernements annoncent la recapitalisation des établissements de crédit en difficulté et promettent de garantir les emprunts bancaires. Au niveau de l'Union européenne, deux institutions montent en

puissance : la BCE et la Direction générale de la concurrence (DGC). Elles constituent les véritables centres de pilotage dans la tempête. Sans légitimité électorale, leur renforcement à la faveur de la crise s'intensifie de façon inversement proportionnelle à la teneur en démocratie de l'Union.

Troisième phase : fin 2009, l'Europe devient l'épicentre de la crise globale. S'enclenche alors une spirale infernale : envol des taux d'intérêt de la dette publique des pays de la périphérie, généralisation des mesures d'austérité, croissance en berne ou en chute libre. Dans la tourmente, et dès lors que la BCE refuse d'apporter sa garantie, les souverainetés nationales soumises à une monnaie unique se trouvent à la merci d'attaques spéculatives.

En mai 2010, le premier plan de sauvetage de la Grèce place Athènes sous la tutelle de la troïka (Fonds monétaire international [FMI], BCE et Commission européenne). Dans son sillage, les taux d'intérêt de l'Irlande et du Portugal, suivis de ceux de l'Espagne et de l'Italie, s'affolent, infirmant l'hypothèse selon laquelle la Grèce serait un cas isolé. Au même moment, un Fonds européen de stabilité financière (FESF) voit le jour. Malgré l'opposition de certaines catégories des élites continentales, la BCE élargit le champ de ses prérogatives et se met à racheter des bons du trésor sur le marché secondaire.

Ces changements épousent les intérêts de la finance. Klaus Regling prend la tête du FESF. Ancien cadre du FMI, du ministère allemand des Finances et de la Commission européenne, il a accompli une partie de sa carrière dans la finance privée, travaillé pour l'association des banquiers allemands au cours des années 1980, dirigé un fonds spéculatif (*hedge fund*) à Londres entre 1999 et 2001 et exercé comme consultant privé à Bruxelles. Autre cas du même type : Jacques de Larosière. Ancien directeur général du FMI, haut

fonctionnaire au Trésor français, puis conseiller de Michel Pébereau, PDG de BNP Paribas, il a présidé en février 2009 le groupe d'experts qui a remis à la Commission européenne un rapport sur la réforme de l'architecture financière européenne. Quatre des huit membres de ce groupe d'experts sont, ou ont été, liés à des établissements financiers : Goldman Sachs, BNP Paribas, Lehman Brothers et Citigroup<sup>2</sup>.

Lors de la quatrième phase, qui débute en juillet 2011, la crise des dettes souveraines des pays de la périphérie de l'Europe s'étend à certains pays du cœur historique de l'Union, en particulier l'Italie qui voit les taux d'intérêt de sa dette bondir par rapport à ceux acquittés par l'Allemagne. L'ensemble du continent bascule à nouveau dans la récession, tandis que les pays du Sud s'enfoncent dans la dépression. Dans le même temps, la crise se politise de plus en plus. Les tensions s'avivent au niveau international, entre pays européens, mais surtout au sein des sociétés les plus malmenées par les turbulences économiques : l'Espagne, l'Italie, le Portugal et la Grèce.

Le rôle joué par l'Institut de la finance internationale (IIF) au cours de cette phase s'avère crucial. Sorte de *lobby* des grands établissements financiers mondiaux, cet institut a pesé de tout son poids sur les représentants des gouvernements nationaux et de l'UE. Il a été directement impliqué dans les négociations sur la réforme de l'architecture financière européenne, parvenant par exemple à faire capoter une proposition de nouvelle taxe pour le secteur bancaire<sup>3</sup>.

Quand, en octobre 2011, le Premier ministre grec, Georges Papandréou, annonce son intention de convoquer un référendum sur le nouveau plan d'aide, les gouvernements européens se montrent menaçants. Nicolas Sarkozy évoque pour la première fois l'éventualité d'une sortie de l'euro pour la Grèce. Papandréou démissionne et est remplacé par Lucas Papadémos,

ancien banquier central à Athènes et Francfort, à la tête d'un « gouvernement d'unité nationale ».

En Italie, Silvio Berlusconi connaît le même sort. En novembre 2011, après que le commissaire aux Affaires économiques, Olli Rehn, ait adressé à l'Italie une lettre exigeant des réformes économiques et fiscales drastiques<sup>4</sup>, il est contraint de démissionner. Il est remplacé par Mario Monti, clone transalpin de Papadémos, Larosière et Regling. Ancien commissaire européen en charge de la concurrence, Monti a notamment présidé le *European money and finance forum* – un *think tank* réunissant financiers, politiques et universitaires – et a conseillé Goldman Sachs et Coca Cola.

L'incapacité des gouvernements nationaux à faire face conduit à une accélération de l'intégration européenne. Le nouveau traité entré en vigueur le 1er janvier 2013 corsette les politiques budgétaires nationales et les soumet au chaperonnage de la Commission et des autres gouvernements. Le principe désormais hégémonique suivant lequel « la souveraineté s'arrête quand la solvabilité s'arrête<sup>5</sup> » réduit les pays sous programme d'assistance à des quasi-protectorats. À Athènes, Lisbonne et Dublin les hommes en noir de la troïka dictent les trains de mesures à adopter, donnant à voir les rapports *semi-coloniaux* auxquels sont soumis les pays de la périphérie.

Soutenues par le nouveau pouvoir en France, l'Espagne et l'Italie ont arraché, au sommet européen de juin 2012, une maigre promesse laissant entendre que la mise sous tutelle pourrait être moins stricte à l'avenir. Ces illusions se sont brisées sur les déclarations de Mario Draghi. C'est lui et lui seul qui est parvenu à stopper la tempête financière en déclarant, le 26 juillet : « La BCE est prête à faire tout ce qu'il faut pour préserver l'euro... Et croyez-moi, cela sera suffisant<sup>6</sup> ». En clair, pour la première fois, l'institution

s'engage à acheter sur le marché, de manière illimitée, des titres de la dette publique des pays asphyxiés. Cependant, cette garantie complète ne vaut qu'en échange d'une abdication de la souveraineté des autorités nationales face aux injonctions de la troïka<sup>7</sup>. Le contraste entre des gouvernements incapables de faire face aux pressions spéculatives et l'autorité de la Banque centrale européenne est criant. Les turbulences économiques et sociales ne cessent pas. La relative stabilisation financière de la zone euro, dans cette nouvelle phase, passe par l'affirmation du pouvoir d'une institution cultivant sa totale indépendance par rapport au processus démocratique.

### *Crise organique*

Par son ampleur et sa durée, la crise actuelle rappelle à bien des égards la grande dépression des années 1920 et 1930. Parmi d'autres similitudes, ces deux « grandes crises » du capitalisme se ressemblent en ceci qu'elles ne se limitent pas au champ économique. Leurs effets se font ressentir dans l'ensemble du corps social, y compris dans la sphère institutionnelle et politique.

La Grande Dépression est la toile de fond de l'une des plus grandes œuvres politiques du xx<sup>e</sup> siècle : les *Cahiers de prison* d'Antonio Gramsci. Rédigées entre 1929 et 1935, ces plus de 2000 pages portent la marque du contexte de profonde déstabilisation et de réorganisation du capitalisme dans lequel elles ont été écrites. Les *Cahiers de prison* renferment une analyse sophistiquée – à bien des égards unique – non seulement des crises du capitalisme en général, mais du rapport entre les crises économiques et les crises politiques. Observant le développement de la crise dans l'entre-deux-guerres, Gramsci se demande comment une crise née dans une sphère particulière, la

sphère économique, en vient dans certaines circonstances à contaminer la société dans son ensemble, et particulièrement les institutions politiques. C'est tout le sens du concept de *crise organique* qu'il élabore dans les *Cahiers de prison*.

La conception gramscienne des crises est étroitement liée à sa théorie de l'hégémonie. La nature des crises que traverse un système dépend toujours de la forme de pouvoir qui y prévaut (Q 13, § 25)<sup>8</sup>. Dans le capitalisme avancé, les crises économiques ont rarement des effets politiques immédiats. La transmission rapide d'une crise économique vers le champ politique est la marque des formations sociales que Gramsci appelle « orientales », des formations – la Russie tsariste par exemple – où la société civile est « fragile » et « sans forme ». Dans ce cas, une crise économique peut avoir des conséquences politiques – une chute du pouvoir en place ou un changement de régime par exemple – dans des délais brefs. Gramsci appelle crises « catastrophiques » les crises qui ont cours dans ces sociétés orientales.

En Occident en revanche, les crises économiques sont le plus souvent amorties par les « tranchées » et les « fortifications » de la société civile et de l'État. Celles-ci empêchent la contagion de la crise de l'économique vers le politique et protègent de ce fait l'ordre social. En Occident, on trouve entre les structures économiques et les superstructures politiques et culturelles un ensemble de médiations, qui forment ce que Gramsci appelle un *bloc historique*. En situation de crise, le bloc historique empêche que les turbulences économiques se traduisent par un effondrement correspondant du système politique.

Un bloc historique se définit comme l'unité dialectique – le point d'indistinction – entre la structure et la superstructure à un moment donné du développement capitaliste. Comme le dit Gramsci, dans

un bloc historique, «le contenu économique-social et la forme éthico-politique s'identifient concrètement» (Q 10, § 13, p. 64). Autrement dit, les structures et les superstructures s'apparient et se développent de manière relativement cohérente. L'histoire du capitalisme n'est autre, en dernière instance, que celle de la succession de blocs historiques et de périodes de transition plus ou moins longues et chaotiques.

Les crises testent la solidité d'un bloc historique. La plupart du temps, celui-ci résiste. Certaines de ses composantes (mineures) peuvent faire sécession, le consentement des classes subalternes est susceptible de s'effriter, des désaccords peuvent surgir entre secteurs des classes dominantes, classiquement entre la bourgeoisie financière et la bourgeoisie industrielle. Mais en principe le bloc historique tient bon. Un bloc historique qui volerait en éclat à la première secousse n'aurait guère de sens. Il s'agirait d'un «phénomène morbide», au sens donné par Gramsci à cette expression dans ce fameux passage du cahier 3: «La crise consiste justement dans le fait que l'ancien meurt et que le nouveau ne peut pas naître: pendant cet inter-règne, on observe les phénomènes morbides les plus variés.» (Q 3, § 34, p. 38). Une manière d'interpréter ces «phénomènes morbides» est de les comprendre comme des blocs historiques mort-nés ou dégénérés, incapables de résister aux crises. Ce qu'un bloc historique digne de ce nom est supposé faire, c'est contre-carrer les (inévitables) turbulences qui se feront jour pendant son règne.

Surviennent cependant les crises que Gramsci appelle *organiques*. C'est alors que la crise économique se transforme en crise du bloc historique lui-même et contamine l'ensemble des sphères sociales: économie, politique, culture, morale, sexualité... Gramsci appelle aussi les crises organiques «crise d'hégémonie» ou «crise de l'État dans son

ensemble», c'est-à-dire crise de l'*État intégral*. Le concept d'«État intégral» est crucial chez Gramsci<sup>9</sup>. Il se définit ainsi: «État = société politique + société civile, c'est-à-dire une hégémonie cuirassée de coercition» (Q 6, § 88, pp. 39-40). «Société politique» désigne dans cette définition l'État traditionnellement conçu: administration, armée, police, services sociaux, tribunaux... L'État en son sens «intégral» renvoie à la combinaison unique d'une société politique et d'une société civile à un moment et dans un pays donnés. Cette combinaison repose toujours sur un élément de «force» et un élément de «consentement», la part de l'un et de l'autre étant relative à chaque conjoncture historique. Ce que les crises organiques du capitalisme défont, par conséquent, c'est le «juste rapport» entre la société politique et la société civile en vigueur dans un cycle de développement capitaliste. En ce sens, ces crises impliquent toujours une désagrégation du bloc historique.

Une crise organique est clairement à l'œuvre en Europe aujourd'hui. Loin d'être confinée à la sphère économique, elle tend à se généraliser et à contaminer l'ensemble des sphères sociales. Le bloc historique inachevé ou déficient construit à l'échelle européenne au cours des dernières décennies est en cours de désagrégation. L'absence d'intellectuels organiques liés à ce pseudo-bloc historique implique que des politiques alternatives au néolibéralisme n'ont pu être activées au moment de la crise. Dans un contexte d'insatisfaction matérielle croissante des peuples européens et de détérioration de la gouvernabilité des appareils d'État nationaux, l'incapacité du projet européen à générer du consentement a conduit au passage au second plan des institutions démocratiques nationales et continentales. L'émergence d'un *césarisme bureaucratique* est la seule stratégie dont disposent les élites du continent pour maintenir leur domination.



*Un bloc historique inachevé*

L'absence de dynamique endogène est le péché originel de l'intégration européenne. Dans le contexte de la guerre froide, ses premiers pas ont été encouragés par les États-Unis, tandis que l'implication des Européens se limitait à celle d'une petite frange de l'élite. Dans les années 1980, les multinationales ont été la force motrice du rebond du projet européen. En particulier, l'action de l'« European Business Roundtable » en faveur du marché unique a été décisive<sup>10</sup>. L'Union économique et monétaire (UEM) a été partiellement imposée par des considérations géopolitiques découlant de la chute de l'URSS et de la réunification allemande subséquente. S'il est exagéré d'affirmer que l'Union européenne a été construite de l'extérieur, le processus d'intégration a été *faiblement endogène*. En septembre 2011, puis lors du sommet du G20 de Cannes, la pression des puissances étrangères, États-Unis en tête, en faveur d'une action plus vigoureuse des gouvernements européens vient rappeler la faiblesse du leadership interne<sup>11</sup>. L'implication du FMI dès 2008 dans la gestion de la crise à la périphérie orientale de l'UE était déjà une indication éclatante de cette faiblesse structurelle de l'Europe.

Ce caractère faiblement endogène du processus d'intégration est une des causes de l'absence d'un véritable bloc historique au niveau européen. L'existence d'un tel bloc supposerait l'émergence d'un modèle productif consistant, générateur de progrès économique et social, doublé d'une idéologie ou d'une culture politique génératrice de consentement. Clairement, l'UE est loin du compte. Les institutions proto-étatiques européennes souffrent d'un déficit de légitimité, que celle-ci soit procédurale, due à la faiblesse des processus démocratiques au niveau européen, ou substantielle, étant donné

l'incapacité de l'intégration européenne à remplir ses promesses en termes de croissance et d'emploi<sup>12</sup>. En termes gramsciens, on peut donc dire que l'Union européenne ne parvient pas – n'est jamais parvenue – à unifier le contenu « économique-social » avec les formes « éthico-politiques ».

De surcroît, ce pseudo-bloc historique a, dès l'origine, nourri un fort biais en faveur des exigences du capital dans sa forme la plus pure et la moins territorialisée : la finance. Il souffre de ce fait d'une incohérence spatio-temporelle entre, d'un côté, une intégration économique qui progresse et, de l'autre, une intégration politique parcellaire. En l'absence d'une véritable unification politique et fiscale, la monnaie unique suscite des déséquilibres insoutenables entre des dynamiques macroéconomiques nationales divergentes. C'est particulièrement clair dans le domaine bancaire, en dépit des avancées partielles réalisées ces dernières années, et en matière fiscale, puisque l'UE ne dispose que d'un budget croupion et d'aucune ressource propre.

Les classes subalternes ont été exclues du processus d'intégration européenne. Depuis la fin des années 1990, époque à laquelle Pierre Bourdieu plaidait en faveur d'un « mouvement social européen<sup>13</sup> », bien des organisations se sont employées à construire un mouvement européen de résistance contre le chômage, le racisme, ou autour des problématiques écologiques. Dans le sillage du mouvement altermondialiste, plusieurs « forums sociaux » ont été organisés à travers le continent. Cependant, si ces mouvements ont été en mesure de peser occasionnellement sur les agendas politiques nationaux, ils n'ont pas exercé d'influence au niveau européen. Sur le plan syndical, la Confédération européenne des syndicats (CES) dispose d'une reconnaissance officielle. Mais elle n'a jamais été capable d'orienter

la construction européenne dans un sens tant soit peu favorable aux salariés. Son seul fait d'arme est l'adoption d'une « charte » des droits sociaux fondamentaux au contenu minimaliste et qui ne comporte aucune obligation juridique. Bref, la recherche du consentement des subalternes de la part des élites européennes s'est limitée à la cooptation de bureaucrates syndicaux et de représentants d'ONG dépendant largement de l'UE pour leurs financements.

L'étroitesse de la base sociale de ce pseudo-bloc historique européen et son manque de consistance ont été exacerbés au cours de la crise. En dépit d'une dégradation de la situation sociale dans de nombreux pays de l'Union, l'essentiel de l'agenda des institutions européennes depuis 2007 a été centré sur le problème de la stabilité financière. La séquence ouverte mi-2011 par l'intensification de la crise des dettes souveraines et la montée des tensions dans le secteur bancaire est révélatrice à cet égard. Les réponses apportées ont consisté, d'une part, en un durcissement des mesures d'austérité et, de l'autre, en un gigantesque apport de liquidités aux banques européennes *via* la BCE : plus de 1 000 milliards d'euros de prêts à trois ans au taux incroyablement bon marché de 1 %, un cadeau qui représente plus de 10 % du PIB de la zone euro. Les bénéficiaires immédiats de ces mesures sont les institutions bancaires et le système financier dans son ensemble, même si, indirectement, cela a contribué à détendre les taux d'intérêt sur la dette publique des pays de la périphérie. La restructuration de la dette grecque, décidée à l'été 2011, s'est également faite dans des conditions très favorables aux créanciers privés, laissant sur les bras des institutions publiques plus de 75 % des créances, dont l'essentiel ne sera vraisemblablement jamais remboursé<sup>14</sup>.

La Confédération européenne des syndicats s'est opposée à une étape du processus d'intégration en

prenant position contre le pacte budgétaire européen (TSCG) signé en mars 2012. C'est une grande première. Les pays les plus touchés par les politiques d'austérité et les réformes structurelles ont connu une vague de mobilisations sans précédent depuis les années 1970 à travers de nombreuses grèves, occupations et manifestations, à l'instar du mouvement des « indignés » en Espagne. La Grèce, qui a subi les politiques d'ajustement les plus violentes, a connu 21 grèves interprofessionnelles entre fin 2009 et janvier 2013, avec multiplication des affrontements aux forces de l'ordre. À ce jour, l'européanisation de la protestation se fait toutefois encore attendre.

### *Impasse idéologique*

Un aspect déterminant de la désagrégation du pseudo-bloc historique européen relève de l'ordre idéologique. Les politiques néolibérales ont été notoirement incapables d'apporter une solution durable à la crise, en particulier dans les pays du sud du continent. Ajouter l'austérité à l'austérité n'a fait que susciter davantage de récession, comme le reconnaissent des économistes de bords très différents. Pourtant, malgré la conscience croissante de l'échec du néolibéralisme, on constate l'absence à peu près complète d'alternative consistante au sein des élites. Nous l'avons vu, une brève parenthèse « keynésienne » s'est ouverte en 2009, lorsque les gouvernements nationaux ont sauvé leurs banques en leur prêtant d'importantes sommes d'argent et ont laissé filer les déficits pour amortir le choc. Mais la parenthèse s'est rapidement refermée et les routines néolibérales ont repris le dessus. Comment expliquer cette absence d'alternative au néolibéralisme ? Cette impasse idéologique est l'un des aspects les plus frappants de la crise.

La crise européenne est une crise des intellectuels organiques du projet européen. Depuis une quarantaine d'années, les intellectuels – au sens large : non seulement les économistes, mais aussi les politiciens, les journalistes, les « experts »... – sont abreuvés de doctrine néolibérale, sans quasiment aucune référence à d'autres cadres de pensée. Cet *esprit néolibéral* tout-puissant a un impact déterminant sur les catégories cognitives et les politiques mises en œuvre par les élites européennes dont on observe le résultat aujourd'hui<sup>15</sup>. Un des points forts de la perspective gramscienne est de nous forcer à considérer les questions idéologiques et éducationnelles – la culture, en un mot – avec sérieux et à les mettre en lien avec l'économique et le social.

Mais l'idée même d'intellectuels organiques européens est à vrai dire hautement problématique. Il n'existe pas – il n'a jamais existé – de classe d'intellectuels organiquement liée au projet européen. Certes, ce projet a ses zéloteurs : Jürgen Habermas, Tony Judt ou Ulrich Beck, parmi d'autres, et dans des registres différents, consacrent leur énergie, de tribunes en ouvrages, à chanter les louanges de l'UE et à faire passer pour criminelle la moindre réserve émise sur les politiques qu'elle met en œuvre. Mais là encore, la boussole gramscienne permet de saisir un fait important. Pour Gramsci, les intellectuels organiques sont toujours les intellectuels organiques d'une classe sociale particulière, dominante ou ascendante, sur un territoire donné. Or il n'est pas du tout dit qu'une telle classe existe à l'échelle européenne. Il existe bien sûr des bourgeoisies nationales, mais une bourgeoisie proprement européenne ? Après les dévastations induites par la Seconde Guerre mondiale, les bourgeoisies du continent sont renées de leurs cendres en s'intégrant de plus en plus à une classe dominante transatlantique, au sein de laquelle dominait la bourgeoisie

étatsunienne<sup>16</sup>. Entre cette classe transatlantique et les bourgeoisies nationales, il n'y avait guère de place pour une bourgeoisie européenne.

Ceci se traduit par la faiblesse structurelle du proto-État européen. Le nombre de fonctionnaires travaillant pour la Commission européenne est ridiculement bas : environ 34 000, soit moins de 0,1 % du nombre total de fonctionnaires dans toute l'UE ! La situation n'est pas si éloignée de ce que Gramsci décrivait à propos de l'absence d'intellectuels organiques italiens dans le contexte du *Risorgimento*, c'est-à-dire d'intellectuels avec des dispositions « nationales-populaires », liés à l'État-nation italien en voie de constitution et désireux de promouvoir le projet national. La plupart des intellectuels italiens de l'époque étaient soit « cosmopolites » (c'est le cas de Benedetto Croce), au sens où ils se projetaient directement sur la scène européenne, soit liés à des régions italiennes particulières (typiquement le Mezzogiorno). À une autre échelle, les mêmes observations peuvent être faites à propos des intellectuels européens contemporains.

Une expression marquante de cette absence d'intellectuels organiques est l'absence de quotidiens ou de magazines européens. De fait, le *Financial Times* est le seul véritable quotidien européen, c'est-à-dire le seul journal qui dispose d'un lectorat à l'échelle du continent. Le fait qu'il soit basé à Londres, qu'il soit anglophone, qu'il s'agisse d'un journal financier et qu'il soit eurosceptique, témoigne de l'absence d'un espace public européen structuré et d'intellectuels pour le faire vivre.

À l'impasse idéologique au sommet de la construction européenne correspond un profond déficit de légitimité à sa base. À quelques exceptions près – par exemple le traité de Maastricht en France en 1992 – les peuples qui ont été consultés sur des questions



européennes ont rejeté la proposition qui leur était faite. Le consentement de la population au projet européen a toujours été structurellement faible et constitue un problème permanent pour les élites. Le refus de la Constitution de 2005 par les peuples français et néerlandais a, par exemple, obligé ces élites à élaborer le traité de Lisbonne, dans lequel la plupart des aspects du traité de 2005 ont été réintégrés, mais qui n'a pas été soumis à référendum (sauf en Irlande). La nature antidémocratique de l'UE n'en est apparue que plus clairement. Si la résistance des peuples européens aux politiques régressives de l'UE a été faible, leur consentement l'a été tout autant.

Une conséquence de cette absence de consentement est l'accroissement de la part de «force» au sein du bloc historique. Ceci explique en partie sa dimension césariste, c'est-à-dire la présence sur le devant de la scène d'institutions non-démocratiques qui se sont en particulier manifestées à l'occasion de la crise. Un effet collatéral de ce scepticisme généralisé est l'émergence de mouvements d'extrême droite dans de nombreux pays : en Hongrie, en Grèce, en France, aux Pays-Bas... Il s'agit de mouvements hostiles à l'UE sur une base nationaliste.

### *La primauté des institutions non-démocratiques*

Les crises organiques poussent le pouvoir politique à se protéger de la pression populaire. Les institutions indépendantes de l'opinion publique se renforcent, tandis que celles qui dépendent du suffrage universel, comme les parlements, passent au second plan. Ainsi, dit Gramsci, les crises consolident «la position relative du pouvoir de la bureaucratie (civile et militaire), de la haute finance, de l'Église et, en général, de tous les organismes relativement indépendants des fluctuations de l'opinion publique» (Q

13, § 23, p. 209). En temps normal, ces institutions ne rechignent pas à laisser les instances démocratiques aux commandes. Ce n'est plus le cas en situation de crise car les contradictions inhérentes aux institutions légitimes sur le plan électoral s'approfondissent, affaiblissant leur capacité à prendre les décisions que requiert l'accélération du rythme de la politique. Par ailleurs, l'opinion publique fluctue considérablement, menaçant de se tourner vers les solutions de sortie de crise les plus radicales en réponse à la dégradation rapide des conditions socio-économiques.

L'évolution de la politique européenne depuis 2008 offre de nombreux exemples de cette mise à distance des procédures démocratiques. Un des cas les plus évidents est le durcissement des mécanismes de contrôle sur les budgets nationaux. Les critères de convergence associés à la mise en place de la monnaie unique prévoyaient de limiter les déficits publics à 3 % du PIB et la dette à 60 %. Depuis 2011, le pacte «Europlus», la réforme du Pacte de stabilité et de croissance et le «semestre européen» ont accru la contrainte sur les budgets et les politiques économiques : les sanctions à l'égard des pays récalcitrants sont désormais automatiques, les projets de budget sont examinés au niveau européen avant même leur discussion par les parlements nationaux, et la réforme des systèmes de retraite et la libéralisation des marchés du travail deviennent des objectifs européens.

L'adoption du Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance marque l'apogée de ce mouvement. Entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013, ce traité impose aux pays de se munir de dispositions légales permanentes – de préférence au niveau constitutionnel – qui limitent le déficit structurel à 0,5 % du PIB<sup>12</sup>, et d'autorités indépendantes en charge de contrôler la politique budgétaire des gouvernements – à l'instar, en France, du *Haut Conseil des finances*

publiques présidé par le premier magistrat de la Cour des comptes. En outre, la Cour européenne de justice peut, suite à une plainte d'un autre pays signataire, mettre à l'amende un pays qui ne respecterait pas le traité. Enfin, via son article 11, le traité rejette explicitement la possibilité qu'un pays envisage «de grandes réformes de politique économique» sans auparavant avoir reçu l'assentiment des autres pays et des institutions européennes.

Mais le phénomène le plus spectaculaire de cette tendance césariste est la montée en puissance de la BCE. Celle-ci a joué un rôle de premier plan dans le sauvetage du système financier en 2008-2009, et de nouveau en 2011-2012. En tant que membre de la troïka, au côté de la Commission et du FMI, et du fait des conditions qu'elle associe à ses interventions sur le second marché des dettes publiques, elle a également été de plus en plus impliquée dans la définition des programmes d'ajustement des pays de la périphérie. De surcroît, son autorité a été étendue au champ de la supervision bancaire puisqu'elle assure depuis 2010 le secrétariat du Comité européen du risque systémique. Cette montée en puissance est encore plus spectaculaire lorsqu'elle est comparée à l'impotence du Parlement européen dont le président social-démocrate allemand, M. Martin Schulz, essaie en vain de faire reconnaître le rôle dans la gestion de la crise<sup>18</sup>.

L'Union européenne est une construction politique hybride qui par certains aspects relève d'un proto-État, mais, par d'autres aspects, demeure un dispositif intergouvernemental associant des États formellement souverains. La mise à l'écart des procédures démocratiques observée depuis le début de la crise ne consiste pas seulement en un mouvement général d'endiguement de la démocratie. Elle se traduit également par une aggravation des asymétries politiques entre les différents pays. Le cas grec est

paradigmatique à cet égard. En 2012, ni la proposition allemande de nommer un commissaire européen directement en charge de l'économie grecque, ni la suggestion de Wolfgang Schäuble de retarder les élections en Grèce et de mettre en place un gouvernement technocratique provisoire, n'ont finalement abouti<sup>19</sup>. Que de telles mesures aient été envisagées est cependant révélateur de la volonté politique de l'Allemagne et des autres pays du cœur de la zone euro d'exercer un strict contrôle politique sur l'économie grecque en échange des fonds mobilisés pour préserver la solvabilité du pays. Ce contrôle a été obtenu par d'autres biais.

Depuis le premier renflouement de la Grèce en mai 2010, les représentants de la troïka n'ont cessé d'accroître leur emprise sur la gestion de l'économie grecque au point que la souveraineté du pays dans ce domaine est désormais réduite à celle d'un protectorat. En février 2012, le gouvernement grec s'est vu signifier le détail des mesures fiscales, salariales et des coupes de dépenses qu'il devait faire adopter en quelques jours par le parlement s'il voulait recevoir l'argent prévu par le second plan de renflouement. Un tel plan va bien plus loin qu'un simple ajustement macroéconomique ; il concerne tellement de domaines différents que, selon un analyste cité par le *Financial Times*, «ce programme est bien plus ambitieux que de simples réformes économiques. C'est une entreprise de construction de l'État tel qu'on l'entend traditionnellement dans le contexte des pays à bas revenus<sup>20</sup>». Depuis, d'autres mémorandums ont suivi. Des représentants de la troïka sont présents en permanence pour assurer leur mise en place effective et accélérer les transformations tous azimuts de l'économie grecque. Certains siègent même au conseil d'administration de l'organisme en charge des privatisations.

Le césarisme n'est pas une invention de l'UE en crise. Après la Seconde Guerre mondiale, certaines institutions non-démocratiques sont devenues de plus en plus centrales dans les pays ouest-européens, parmi lesquelles les cours constitutionnelles ou les banques centrales indépendantes<sup>21</sup>. L'idée qui animait les élites continentales à l'époque était que les «totalitarismes» jumeaux – nazisme et stalinisme – étaient le produit des «excès» de la démocratie, raison pour laquelle il fallait protéger cette dernière de sa propre déraison. Depuis son origine, le projet européen s'inscrit dans ce mouvement de mise à distance des peuples. Mais l'accélération brutale opérée depuis 2009 a radicalisé le processus : l'Union économique et monétaire est devenue un instrument autoritaire de gestion des contradictions économiques et sociales générées par la crise. Dans cette séquence historique, le mouvement général qui tend à cantonner l'essentiel des décisions en matière de politique économique hors de la sphère de la démocratie représentative apparaît comme la combinaison de deux phénomènes. D'abord, un césarisme bureaucratique qui, dans un contexte de fortes turbulences, se manifeste par le fait que les institutions européennes non-élues et, en particulier, la Banque centrale européenne, apparaissent comme les principales forces unifiantes sur la scène politique. Deuxième manifestation de cette *dé-démocratisation*, la crise a entraîné une fracture entre une Europe du Nord comprenant l'Allemagne, les Pays-Bas et la Finlande, dont la situation financière est restée relativement bonne, et une Europe du Sud composée de pays comme la Grèce, le Portugal, l'Espagne et l'Italie. Entre les deux, des pays comme la France forment une semi-périphérie.

La crise a rendu manifeste l'émergence d'un nouvel hégémon<sup>22</sup>. Avec l'affaiblissement relatif de la France, l'Allemagne s'est imposée au cours des cinq

dernières années comme la puissance économique en dernier ressort à l'échelle du continent. Elle en a tiré une capacité nouvelle à impulser l'agenda européen. Cette nouvelle donne importe pour l'ensemble des pays de l'UE, mais tout particulièrement pour les pays sous programme d'assistance. L'insistance allemande sur le durcissement des conditions attachées aux plans de renflouements et la publicité donnée à ce durcissement rendent explicite la subordination de la périphérie à cette nouvelle puissance.

### *Le césarisme ou la démocratie*

La faiblesse originarie du bloc historique européen est clairement apparue dans le contexte de la crise. Les clivages nationaux persistent au sein de l'UE, des forces sociales qui n'avaient été que superficiellement subordonnées à un processus d'intégration dominé par le capital transnational prennent leur distance vis-à-vis des institutions européennes. Un bloc historique à la base sociale déjà étroite tend donc à se rétrécir davantage.

Ce rétrécissement s'accompagne d'une accélération des réformes néolibérales. Celles-ci sont menées d'autant plus fermement que la décision en matière économique se situe de plus en plus à l'écart des institutions de la démocratie représentative et accorde un poids écrasant aux pays créditeurs du cœur de la zone euro. Ce glissement progressif du consentement à la coercition donne lieu à une relative intensification des mobilisations sociales et à une instabilité politique accrue dans les rues des pays périphériques ainsi que dans les processus électoraux.

La désagrégation du proto-État européen apparaît ainsi comme la principale tendance à l'œuvre au cours de la crise de l'UE. Les tentatives d'y répondre par un «bond en avant» dans l'intégration européenne

peuvent réussir, mais sans doute seulement sous la forme d'un césarisme bureaucratique fragile. Comme le dit Nicos Poulantzas en s'inspirant de Gramsci, les États autoritaires sont faibles, c'est pour cela qu'ils sont autoritaires, sinon ils n'auraient guère besoin de l'être<sup>23</sup>. De ce fait, le choix qui s'offre désormais n'oppose plus poursuite de la construction européenne et retour à l'échelon national, comme voudraient nous le faire croire médias dominants et zéloteurs euro-libéraux de l'UE, mais deux options contradictoires : le césarisme ou la démocratie.